RCS : METZ
Code greffe : 5751

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de METZ atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 00154
Numéro SIREN : 323 253 666
Nom ou dénomination : B2A AUDIT ET CONSEIL

Ce dépôt a été enregistré le 10/07/2023 sous le numéro de dépôt 3499

SARL B2A Audit et Conseil
57950 MONTIGNY-LES-METZ

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 30/09/2022 12			Exercice N-1 30/09/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	178 512	107 011	71 501	106 275	-34 774	-32.72
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	664 121		664 121	664 121		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	2 333		2 333	2 300	33	1.44
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	7 751		7 751	7 661	90	1.17
	Total II	852 717	107 011	745 706	780 357	-34 651	-4.44
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services	363 960	14 120	349 840	303 781	46 059	15.16
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	161 033	64 554	96 479	103 436	-6 957	-6.73
	Autres créances	110 860		110 860	90 782	20 078	22.12
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	51 917		51 917	51 405	512	1.00
	Disponibilités	595 575		595 575	568 794	26 782	4.71
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	11 515		11 515	11 569	-54	-0.47
	Total III	1 294 861	78 674	1 216 187	1 129 767	86 420	7.65
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 147 577	185 685	1 961 892	1 910 123	51 769	2.71

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an 77 408

Déposé au greffe sous le n° 23/349
Metz, le 10/07/23
Le Greffier

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 30/09/2022 12	Exercice N-1 30/09/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 73 290)	73 290	73 290		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	7 329	7 329		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	425 000	382 000	43 000	11.26
	Report à nouveau	781	561	220	39.24
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	238 360	229 520	8 840	3.85
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	744 760	692 700	52 060	7.52
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques		25 000	-25 000	-100.00
	Provisions pour charges				
	Total III		25 000	-25 000	-100.00
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	427 658	522 544	-94 887	-18.16
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	157 443	142 030	15 414	10.85
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 662	266	32 396	NS
	Dettes fiscales et sociales	70 938	64 530	6 408	9.93
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	4 808	3 693	1 115	30.19
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	523 624	459 361	64 263	13.99
	Total IV	1 217 133	1 192 424	24 709	2.07
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 961 892	1 910 123	51 769	2.71
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	885 006	764 952		

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 961 892.40 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 086 637.44 Euros et dégageant un bénéfice de 238 360.25 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2021 au 30/09/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

NEANT

INFORMATION SUR LA GUERRE EN UKRAINE

Le conflit entre l'Ukraine et la Russie constitue un événement en cours à la clôture de l'exercice 2022.
A ce stade, la principale conséquence économique connue est l'augmentation des prix de certaines charges d'exploitation. Compte tenu de l'activité de la société et de sa politique commerciale, ces hausses ne sont pas de nature à remettre en cause la continuité de son exploitation.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements divers	4 000		
Matériel de transport	168 986		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	5 525		
TOTAL	178 512		
Autres participations	664 121		
Autres titres immobilisés	2 300		33
Prêts, autres immobilisations financières	7 661		90
TOTAL	674 082		123
TOTAL GENERAL	852 594		123

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations générales agencements aménagements divers			4 000	
Matériel de transport			168 986	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			5 525	
TOTAL			178 512	
Autres participations			664 121	
Autres titres immobilisés			2 333	
Prêts, autres immobilisations financières			7 751	
TOTAL			674 205	
TOTAL GENERAL			852 717	

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers	4 000			4 000
Matériel de transport	66 074	33 202		99 276
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 163	1 572		3 735
TOTAL	72 237	34 774		107 011
TOTAL GENERAL	72 237	34 774		107 011

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	33 202				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 572				
TOTAL	34 774				
TOTAL GENERAL	34 774				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	25 000		25 000		
TOTAL	25 000		25 000		

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	12 587	14 120	12 587		14 120
Sur comptes clients	32 857	32 611	914		64 554
TOTAL	45 444	46 731	13 501		78 674
TOTAL GENERAL	70 444	46 731	38 501		78 674
Dont dotations et reprises d'exploitation		46 731	38 501		

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	7 751		7 751
Clients douteux ou litigieux	77 408	-0	77 408
Autres créances clients	83 626	83 626	
Impôts sur les bénéfices	22 484	22 484	
Taxe sur la valeur ajoutée	6 329	6 329	
Groupe et associés	331	331	
Débiteurs divers	81 716	81 716	
Charges constatées d'avance	11 515	11 515	
TOTAL	291 159	206 000	85 159

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	427 657	95 531	332 126	
Fournisseurs et comptes rattachés	32 662	32 662		
Personnel et comptes rattachés	5 162	5 162		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 731	8 731		
Taxe sur la valeur ajoutée	56 471	56 471		
Autres impôts taxes et assimilés	575	575		
Groupe et associés	157 443	157 443		
Autres dettes	4 808	4 808		
Produits constatés d'avance	523 624	523 624		
TOTAL	1 217 132	885 006	332 126	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	94 846			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	157 443			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	177.0289	414			414

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 ans
Matériel de bureau et informat	Linéaire	2 à 3 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	80 003
Total	80 003

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Détail des produits à recevoir

	Montant
FOURNISSEURS AVOIRS A RECEVOIR	80 003
Total	80 003

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	186
Emprunts et dettes financières diverses	2 906
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	82
Dettes fiscales et sociales	11 930
Autres dettes	1 163
Total	16 265

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Détail des charges à payer

	Montant
IC SUR EMPRUNTS	186
ASSOCIES IC SUR COMPTES COURANTS	2 906
FOURNISSEURS FACT A RECEVOIR	82
PERSONNEL PRIMES A PAYER	1 500
PERSONNEL CP A PAYER	3 459
PERSONNEL MODULATION A PAYER	203
PERSONNEL CHARGES SOCIALES A PAYER	1 431
PERSONNEL CHARGES SOCIALES SUR PRIME A PAYER	173
TNS CHARGES A PAYER	4 645
ETAT TVS A PAYER	518
ETAT CFE A PAYER	1 162
Total	16 265

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	11 515
Total	11 515
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	523 624
Total	523 624

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Charges constatées d'avance	11 515		
Total	11 515		

Détail des produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-189)

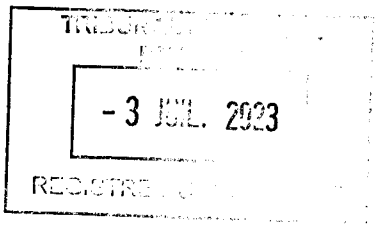
	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Produits constatés d'avance	523 624		
Total	523 624		

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- LOREX SA	939 501	84.40	201 143
- LOREXPERTISE SAS	4 068	67	-592
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			



B2A AUDIT ET CONSEIL
Société à responsabilité limitée
au capital de 73 290,42 euros
Siège social : 3 rue Erckmann Chatrian
57950 MONTIGNY LES METZ
323 253 666 RCS METZ

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 21 MARS 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2022

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2022 s'élevant à 238 360,25 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	238 360,25 euros
Auquel s'ajoute le report à nouveau antérieur	780,50 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	239 140,75 euros
A titre de dividendes aux associés Soit 500,00 euros par part	207 000,00 euros
Le solde	32 140,75 euros

Pour un montant de 32 000,00 euros au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 457 000,00 euros et pour un montant de 140,75 euros au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 140,75 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 207 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par

l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.
Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :
- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués depuis la constitution de la Société ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2019 :
103 500 euros, soit 250 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 103 500 euros

Exercice clos le 30 septembre 2020 :
165 600 euros, soit 400 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 165 600 euros

Exercice clos le 30 septembre 2021 :
186 300 euros, soit 450 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 186 300 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 21 mars 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance